

Direction générale des ressources humaines  
Sous-direction de l'attractivité des métiers  
et du recrutement

La ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

- Vu le Code général de la fonction publique, notamment les articles L325-1 à L325-51,
- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs d'éducation physique et sportive stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive (CAPEPS),
- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours externe d'accès à une liste d'aptitude aux fonctions de maître dans les établissements d'enseignement privés sous contrat du second degré (CAFEP-CAPEPS),
- Vu l'arrêté du 28 octobre 2024 nommant Madame Carole SÈVE, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche, présidente du jury du concours externe du CAPEPS et du CAFEP-CAPEPS ouverts au titre de la session 2025,
- Vu l'arrêté du 05 février 2025 nommant le jury du concours externe du CAPEPS et du CAFEP-CAPEPS pour la session 2025,
- Vu les propositions de la présidente de jury,

**ARRETE**

Article 1 : Sont nommés pour les épreuves d'admission du concours susvisé :

#### **Examinatrices spécialisées**

Mme Lucie Kerdudo  
EC. R Professeure agrégée  
Mme EMMANUELLE LEBLIC  
Professeure agrégée

Académie de RENNES

Académie de NORMANDIE

#### **Examineurs spécialisés**

M. Romain DUPUIS  
Professeur d'EPS  
M. Julien MASSARIN  
Professeur d'EPS

Académie de CLERMONT-FERRAND

Académie de BORDEAUX

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 27 mai 2025

Pour la ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche,  
et par délégation,  
La sous-directrice de l'attractivité des métiers  
et du recrutement

Nadine COLLINEAU